

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Dir. tr.
GENERALE

S/9532*
4 décembre 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1969 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LES REPRESENTANTS DE L'ALGERIE, DE L'ARABIE SAOUDITE, DE L'IRAK, DE LA JORDANIE, DU KOWEIT, DU LIBAN, DE LA LIBYE, DU MAROC, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DU SOUDAN, DE LA SYRIE, DE LA TUNISIE, DU YEMEN ET DU YEMEN DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le grave attentat dont a été l'objet hier une mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies.

A 13 h 30, le mercredi 3 décembre 1969, une quarantaine de membres de l'Ad Hoc Committee for the Jewish Defense ont pénétré dans les locaux de la mission permanente de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies et les ont occupés pendant une heure et demie. L'agent de police en faction devant les locaux de la mission syrienne a appelé d'autres agents pour l'aider à expulser les intrus. C'est la deuxième fois depuis octobre 1966 que la mission syrienne subit une telle humiliation de la part des sionistes américains. Aucun de ces sionistes n'a été arrêté. Les attaquants sionistes ont menacé d'occuper les locaux de la mission syrienne aujourd'hui après le défilé qui doit se former à l'angle de la 42ème rue et 1ère avenue, au mur israélien. Et, en réponse à une menace d'attentat au cas où la mission ne fermerait pas ses bureaux aujourd'hui, l'Ambassadeur de Syrie, M. Tomeh, a déclaré qu'aucune menace d'occupation, dans aucune circonstance, n'obligerait la mission de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies à fermer ses bureaux et que la mission était ici pour s'occuper des travaux qui lui incombent normalement pendant la session de l'Assemblée générale et après sa clôture.

* Egalement publié sous la cote A/7827.

Au cours de cette année et dans le passé, plusieurs missions de pays arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies et plusieurs offices arabes ont fait l'objet d'attentats plus graves, de menaces continuelles d'assassinat ou d'enlèvement, de menaces de mort dirigées contre les ambassadeurs des pays arabes et les membres de leur famille. Ce ne sont là que quelques exemples des menaces et des mesures d'intimidation continuelles dont les missions et les offices des pays arabes font l'objet.

Nous sommes certains que vous ne manquerez pas de prendre en considération toute la gravité de cette scandaleuse violation des immunités reconnues aux missions diplomatiques accréditées auprès de l'Organisation des Nations Unies; dans de telles circonstances, du fait des attaques continuelles de gangsters et de fauteurs de troubles, il nous est bien difficile, et parfois même impossible, de remplir notre tâche. Le détective qui se trouvait à la mission syrienne lorsque le représentant permanent de la Syrie est arrivé, M. Walter Kirby, a déclaré que certains des individus qui avaient occupé hier les locaux de la mission ne lui étaient pas inconnus et que c'était peut-être les mêmes individus qui avaient participé aux coups de main analogues effectués contre les missions et les offices arabes, et qu'il était possible qu'ils se trouvent dans le défilé aujourd'hui.

N'est-il pas grand temps que les autorités américaines prennent les mesures nécessaires pour arrêter les criminels auteurs de ces graves violations.

Nous protestons très énergiquement et nous vous prions de bien vouloir transmettre notre protestation, dans les termes les plus fermes, au pays hôte de l'Organisation et demander que toutes les mesures nécessaires soient prises pour protéger nos missions.

Nous vous prions en outre de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

(Signé) H. A. AZZOUT (Algérie)	A. T. BENHIMA (Maroc)
J. M. BAROODY (Arabie Saoudite)	M. H. EL ZAYYAT (République arabe unie)
Adnan RAOUF (Irak)	A. A. SAHLOUL (Soudan)
M. H. EL FARRA (Jordanie)	G. J. TOMEH (Syrie)
M. M. AL-MUDAF (Koweït)	M. S. EL GOULLI (Tunisie)
Edouard GHORRA (Liban)	M. S. AL-ATTAR (Yémen)
Wahbi EL BOURI (Libye)	I. S. NOAMAN (Yémen du Sud)

